



## Réclamation d un découvert 15 ans après

Par **JANINE MARCHAL**, le **26/02/2018** à **09:45**

Bonjour

Depuis 1 mois et demi je reçois des appels d une société qui apparemment a racheté une créance d'un sois disant découvert de 400 € en 2012 a la banque populaire datant de 2003 quand j ai quitté cette banque Je ne me souvenait même plus que j avais laisse un découvert en quittant cette banque.En y réfléchissant peu être que ce sont des frais bancaires qui se sont accumulés sur ce compte et qui ont provoqué un découvert Je ne sais pas je ne m en souviens plus et je n ai plus aucun document j ai jeté depuis tous ces papiers de cette banque Je ne répond plus au appels car il me menace

Je n ai reçu aucun courrier ,aucune mise en demeure

Cela fait quand même 15 ans

Quoi faire et quel sont mes droits

merci de votre réponse

Cordialement

Par **Chaber**, le **26/02/2018** à **10:21**

Bonjour

LRAR à cette officine en demandant le titre exécutoire sans vous engager à verser même 1€ ni demander un échéancier.

EI l'absence il y forclusion

Par **miyako**, le **01/03/2018** à **19:23**

Bonsoir,

surtout pas de courrier ,rien du tout .Silence radio!

Il s'agit de ce genre d'officine de recouvrements qui rachètent des créances .

Si la banque en question n'a rien fait c'est que votre affaire est classée sans suite depuis bien longtemps.

Si les coups de téléphone continuent,vous les menacez de porter plainte pour harcèlement téléphonique .

Vous allez recevoir du courrier ,vous n'y répondez surtout pas

En général cela vient de ST Priest,à côté de Lyon ou du nord de la France (Wasquehal) .Ils

ne peuvent absolument rien et ne sont certainement pas porteur de titre exécutoire.  
Il y aussi un huissier basé à Thann dans les Vosges;ce sont des escrocs bien connus .Surtout  
ne jamais répondre à leur courrier ,mais vous gardez bien les lettres.

Amicalement vôtre

Suji KENZO